

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JEAN BOURDON

Le C.N.R.S. et les recherches démographiques

Journal de la société statistique de Paris, tome 100 (1959), p. 224-225

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1959__100__224_0

© Société de statistique de Paris, 1959, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques

<http://www.numdam.org/>

Le C. N. R. S. et les recherches démographiques

Le CNRS a envoyé une circulaire demandant qu'on lui indique des recherches méritant d'être subventionnées. Un de nos collègues, questionné sur la démographie, a donné une réponse qui peut intéresser nos lecteurs et provoquer d'autres suggestions.

Un bref rappel de ce qui est fait montrera la grande lacune.

1^o De nombreuses statistiques ont été établies par les services compétents (I. N. S. E. E. en France) : ce n'est pas le lieu d'en traiter ici.

2^o Leur première élaboration exige une formation mathématique; il est superflu de l'exiger dans un certificat de démographie : elle ne serait utile ni à la science, qui a bien assez de calculateurs, ni aux intéressés, auxquels les employeurs publics ou privés préfèrent toujours des Polytechniciens.

3° Il est conforme à la tradition d'exposer et discuter les « doctrines de la population ». Elles comprennent :

a) une « loi de la population » presque toujours formulée par déduction conjecturale avant la constitution des statistiques propres à la fonder ou à l'infirmier.

b) des considérations sur les conséquences des mouvements de la population.

c) des jugements de valeur et des politiques de la population — soit surtout des développements extra-scientifiques.

Après la distinction faite par M. Landry entre les deux régimes de Cantillon, après la démonstration, donnée par l'auteur de ces lignes, que vers 1890 le second de ces régimes était encore celui de l'Europe moins la France, la démographie a-t-elle encore beaucoup à gagner aux discussions engagées dans ce domaine et n'a-t-on point passé trop de temps déjà à écrire pour ou contre Malthus?

4° Là où les statistiques ont été élaborées par les mathématiciens, commence la tâche propre des démographes. Ils ont accompli de nombreux travaux, auxquels s'ajoutent ceux de l'Institut National d'Études Démographiques, mais dont les résultats ni les méthodes ne sont groupés dans une somme. Très souvent le chercheur part des statistiques sans connaissance des travaux accomplis sur des problèmes analogues. S'il fait aussi bien que ses prédécesseurs, c'est au prix d'un labeur inutile et souvent il fait moins bien. J. Bertillon avait comparé la mortalité des arrondissements de Paris à leur aisance qu'il mesurait par plusieurs indices; L. Hersch a repris cette comparaison, mais en ne retenant qu'un indice, le pourcentage des petits loyers exonérés de la personnelle mobilière; un autre auteur a raisonné sur les suicides en ignorant l'analogie établie entre leur fréquence et celle des divorces; on s'est demandé si le vieillissement des populations résultait de la baisse de la mortalité sur celle de la natalité, sans même discuter l'explication de Sundbârg par la diminution de l'excédent de la natalité sur la mortalité — explication formulée il y a plus de soixante ans et qui pourrait bien être la vraie ou du moins contenir une très grande part de vérité.

On trouverait une multitude d'exemples analogues. Le remède serait-il dans la confection d'une bibliographie? Certainement non : il faut avoir travaillé en démographie pour avoir une idée de l'éparpillement des renseignements utiles à cette science. Quand on aurait noté où se trouve chacun d'entre eux, il n'y aurait pour personne possibilité d'en chercher une part qui ne soit très petite. Une somme (avec références), même si elle restait manuscrite, serait seule utile. On ne saurait la demander à l'Institut National d'Études Démographiques : il a entrepris une autre tâche, très précieuse et dont on ne peut songer à le détourner. Il faudrait une équipe et qu'elle soit guidée.

Jean BOURDON.
